

---

# Le travail : un impensé des plans de sauvegarde de l'emploi?

Lucie Goussard\*<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup>Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA) – CNRS : UMR7217, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis – CNRS Site Pouchet 59-61 rue Pouchet 75849 PARIS Cedex 17, France

<sup>2</sup>Centre Pierre Naville – Université d'Evry-Val d'Essonne – Boulevard François Mitterrand, 91025 Evry Cedex, France

## Résumé

Alors que les négociations collectives portent prioritairement sur la préservation des emplois lors des restructurations d'entreprise, cette communication propose d'examiner comment le travail a été mis en discussion au moment de la fermeture d'une entreprise d'environ cent salariés appartenant à un grand groupe industriel français. A partir du cas de ce Plan de Sauvegarde de l'Emploi présenté comme exemplaire du point de vue de l'emploi – puisqu'il n'a donné lieu à aucun licenciement et que le niveau de rémunération et les acquis sociaux des salariés ont été préservés –, on observe que même lorsque la défense des emplois n'est pas au centre des négociations, les mesures qui visent à accompagner les salariés dans leur reclassement occultent certaines dimension du travail. L'analyse documentaire et les 70 entretiens menés dans le cadre de cette enquête montrent en effet que les questions relatives au collectif de travail, à l'activité et au déroulement des carrières ne sont que partiellement prises en compte.

---

\*Intervenant